#### **Protea Fund**

Société d'investissement à capital variable organisée sous la forme d'une société anonyme 15, Avenue J.-F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg: B 80092
(la **Société**)

# AVIS AUX ACTIONNAIRES DE PROTEA FUND – AC FUND BALANCED

Luxembourg, 24.08. 2023

# Objet: Changement de la fréquence de calcul de la Valeur nette d'inventaire de Protea FUND – AC Fund Balanced

Le conseil d'administration de la Société (le **Conseil d'administration**) assume la responsabilité de l'exactitude du contenu du présent avis. Les termes non définis dans les présentes auront le sens qui leur est attribué dans le dernier prospectus estampillé par visa de la Société daté de mars 2023 (le **Prospectus**).

### Cher Actionnaire,

Nous vous écrivons en votre qualité d'actionnaire de Protea Fund – AC Fund Balanced (le **Compartiment**), un compartiment de la Société, pour vous informer que le Conseil d'administration a décidé de faire passer la fréquence de calcul de la Valeur nette d'inventaire (**VNI**) du Compartiment d'hebdomadaire à quotidienne (la **Modification**). La justification de la Modification est d'aligner la fréquence de calcul de la VNI du Compartiment sur la fréquence de calcul de la VNI que le gestionnaire d'investissement du Compartiment applique à d'autres fonds et compartiments qu'il gère.

La section spéciale du Compartiment a également été clarifiée en disposant que (i) la limite pour les demandes de conversion est douze heures (midi), heure de Luxembourg, un (1) Jour ouvrable avant le Jour de valorisation, et que (ii) le jour de règlement des demandes de conversion est prévu dans les deux (2) Jours ouvrables suivant le Jour de valorisation concerné.

Le Conseil d'administration estime que la Modification ne constitue pas une modification matérielle du Prospectus. Le présent courrier vous est envoyé à des fins d'information uniquement, et aucune démarche n'est requise de votre part.

Veuillez noter que les informations contenues dans le présent avis ne constituent pas une description exhaustive des modifications apportées au Prospectus. Il vous est recommandé d'examiner le Prospectus révisé, qui présentera toutes les modifications en vigueur.

Un exemplaire du Prospectus révisé est disponible gratuitement sur demande auprès du siège de la Société.

Le présent courrier sera régi par, et interprété selon, les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et les parties se soumettent à la juridiction exclusive des tribunaux de l'arrondissement de Luxembourg-ville.

Cordialement,

# Pour le Conseil d'administration

Les statuts, le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le rapport semi-annuel et le rapport annuel de la Société peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse.

Le représentant en Suisse :

FundPartner Solutions (Suisse) SA Route des Acacias 60 1211 Genève 73 Le service de paiement en Suisse : Banque Pictet & Cie SA Route des Acacias 60

1211 Genève 73